

## Délibération au Conseil Municipal du lundi 16 novembre 2020

### **Attribution de subventions aux associations lauréates de la Bourse aux idées 2019 pour 2020.**

#### **Délibération numéro V-2020-955**

En 2019, la Ville de Strasbourg a soutenu des expérimentations émanant de structures associatives ayant une idée nouvelle, originale et créative permettant de faire émerger des formes, lieux et espaces de participation des 16-25 ans, aussi bien à l'échelle de la ville qu'à l'échelle des territoires.

Pour ce faire, la Ville de Strasbourg a lancé une Bourse aux idées en invitant les associations et établissements publics à réfléchir, avec des jeunes, à des idées à expérimenter pour permettre à des Strasbourgeois âgés de 16 à 25 ans de vivre une expérience de participation citoyenne et d'engagement.

Lauréates de la Bourse aux idées 2019, les associations suivantes ont bénéficié d'un soutien financier de la Ville de Strasbourg pour expérimenter et mettre en œuvre leurs idées avec des jeunes âgés de 16 à 25 ans

- L'Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED) a obtenu une bourse d'un montant de 15 000 € pour expérimenter l'idée intitulée « Visions jeunes » dont la forme se traduit par la création d'une plateforme de dialogue et de collaboration entre les jeunes et les élus-es, à l'échelle de la ville et des territoires,
- La Fédération des Francas du Bas-Rhin a obtenu une bourse d'un montant de 5 000 € pour expérimenter l'idée intitulée « Anim'ton quartier ! » dont la forme se traduit par la création d'un espace autogéré par des jeunes, à l'échelle des territoires Spach/Rotterdam,
- L'association SP3AK3R a obtenu une bourse d'un montant de 6 000 € pour expérimenter l'idée intitulée « SP3AK3R News : mon JT du quartier » dont la forme se traduit par la création d'un journal télévisé du quartier par et pour les jeunes, à l'échelle des territoires Meinau/Neuhof,

- L'association Stras Impulsion a obtenu une bourse d'un montant de 15 000 € pour expérimenter l'idée intitulée « HUB V&I (vecteur d'impulsion) » dont la forme initiale se traduit par la création d'une plateforme incubatrice de projets associatifs à destination des 16-25 ans, à l'échelle de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Conformément à l'article 10 du règlement relatif à la Bourse aux idées et dans le cadre de la pérennisation des expérimentations soutenues par la Ville de Strasbourg en 2019, il est proposé d'allouer les subventions suivantes dont le montant total s'élève à 19 950 €.

**Subventions pour pérennisation des projets suivants :**

<b>« L'e-plateforme "Vision jeunesse" » projet porté par l'association Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED)</b>	<b>9 000 €</b>
---	----------------

L'association a développé une e-plateforme « Vision jeunesse » permettant la valorisation d'initiatives et de propositions de jeunes Strasbourgeoises et favorisant le débat entre jeunes par le biais notamment d'un vote en ligne permettant au public de déterminer les idées à soutenir et à mettre en dialogue avec les décideurs. Un projet qui a vocation à être reconduit et à se pérenniser avec notamment l'organisation d'un Forum sur l'e-participation des jeunes à la vie démocratique.

<b>« L'émission le 6/7 » Projet porté par l'association SP3AK3R</b>	<b>7 000 €</b>
---	----------------

Un projet qui vise à permettre aux jeunes issus de différents territoires de mieux appréhender le monde des médias en bénéficiant d'un accompagnement de professionnels du journalisme. Le 6 /7, une émission qui vise à faciliter l'expression et la parole des habitants des quartiers populaires sur de nombreux sujets d'actualité et de société. L'émission le 6/7 est entièrement réalisée par des jeunes habitants des quartiers de la politique de la ville : choix et préparation des sujets journalistiques, organisation et animation des débats et interviews, tournage des séquences, montage, diffusion. En 2020/2021, 4 nouvelles émissions sont envisagées ainsi qu'une grande émission « Le Grand 6/7 » qui sera tournée en direct et en public.

<b>« Plateforme Stras Impulsion » Projet porté par l'association Stras Impulsion</b>	<b>3 950 €</b>
--	----------------

L'objectif de ce projet de plateforme désormais intitulé « Stras Impulsion » est de favoriser l'engagement des jeunes Strasbourgeois-es en les mettant en relation avec un réseau d'acteurs et de partenaires associatifs. Le projet consiste à poursuivre le développement du réseau d'acteurs associatifs et à mobiliser des jeunes autour de la question de l'engagement en organisant notamment des Stammtisch et en intervenant sur le temps scolaire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil  
sur proposition de la Commission plénière  
après en avoir délibéré  
décide*

- *d'allouer les subventions suivantes au titre du budget 2020 :*

<i>L'association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement</i>	<i>9 000 €</i>
<i>L'association SP3AK3R</i>	<i>7 000 €</i>
<i>L'association Stras Impulsion</i>	<i>3 950 €</i>
<b><i>Total</i></b>	<b><i>19 950 €</i></b>

- *d'imputer les subventions d'un montant de 19 950 € au compte AS11D nature 6574 fonction 522 – programme 8107 dont le disponible avant le présent Conseil est de 30 000 €,*

*autorise*

*la Maire ou son-sa représentant-e à signer les conventions y afférentes.*

**Adopté le 16 novembre 2020  
par le Conseil Municipal de la Ville de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après  
transmission au Contrôle de Légalité  
préfectoral Le 24 novembre 2020**

(Accusé de réception N°067-216704825-20201116-111474-DE-1-1)

**et affichage au Centre Administratif le 19/11/20**